



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 398

Texte de la question

SITUATION AU TIBET

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Kucheida, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Pierre Kucheida. Monsieur le Premier ministre, à la veille des jeux Olympiques, la situation des droits de l'homme en Chine et au Tibet —pays annexé il y a quarante-neuf ans — nous interpelle cruellement. Des dizaines de morts, des centaines peut être, des emprisonnements, des exécutions sommaires, une information totalement contrôlée, nous montrent que le processus espéré il y a sept ans par le comité international olympique, en prenant la décision politique de choisir Pékin comme ville olympique pour les jeux d'été de 2008, a fait long feu.

Alors que les premiers ministres d'Angleterre et d'Allemagne ont réagi, comme d'autres représentants de diverses démocraties, avec force, les Français n'ont eu droit qu'au silence assourdissant et inhabituel du Président de la République, rompu seulement hier. La France, pays des droits de l'Homme, se déshonore. Les affaires passeraient-elles avant nos valeurs universelles ? Je le demande en particulier à M. Laporte.

Au-delà du boycott des jeux Olympiques, que nous ne souhaitons pas et qui ne pourrait être que l'arme suprême, quels gestes significatifs votre Gouvernement entend-il faire ? Pensez vous recevoir le dalaï-lama ? Ce serait mieux que de recevoir M. Khadafi ! Monsieur le président Accoyer, je vous suggère ici, au nom du groupe socialiste, de recevoir le dalaï-lama devant l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Pensez-vous demander avec force à la Chine de négocier l'autonomie culturelle de cette province annexée et assujettie ? Pensez-vous vraiment qu'en l'état actuel des choses, la France - qui assumera en août la présidence de l'Union européenne, ne l'oubliez pas - pourrait être présente aux cérémonies d'ouverture des jeux Olympiques ? (*Applaudissement sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député Kucheida, je comprends votre inquiétude, et même votre indignation.

M. Christian Paul. Partagez-les plutôt !

M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Du reste, je les partage ! Vous dites que nous n'avons réagi que dimanche, mais, en fait, notre réaction date du dimanche précédent. La première des réactions, ce fut celle que nous avons eue en commun avec les vingt-six autres membres de l'Union européenne en condamnant les violences et en appelant à la négociation. Nous avons répété cette position mardi dernier et ne cessons de le faire depuis - Rama Yade l'a encore fait hier.

Tout à l'heure à Tarbes, alors que notre pays a toujours été favorable au maintien des jeux Olympiques - tout en appelant au dialogue, nous nous interrogeons bien entendu sur les conséquences de la violence au Tibet sur la cérémonie d'ouverture -, le Président de la République a dit : " Toutes les options sont ouvertes. " Cette déclaration signifie que nous souhaitons que l'évolution pacifique et l'apaisement que nous appelons de nos vœux, en essayant de jouer un rôle, permettent la tenue des jeux Olympiques et que nous souhaitons aussi, et plus que tout, le respect des droits de l'Homme. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union*

pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 398

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 2008